

Membres de la commission

Chantal Messerli	Rapporteuse
Jean Rouveyrol	Président
Jean-Nicolas Rehm	Secrétaire

Dates des séances :

- 03.10.2019
- 07.10.2019

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

Préambule

La commission remercie Monsieur Thierry Amy, municipal en charge du dossier, pour sa présentation claire et détaillée et les réponses précises à toutes nos questions.

Rapport

L'objet du préavis 25-2019 est l'octroi d'un crédit de CHF 82'000.- pour participer à un projet d'étude en matière de développement territorial durable dans la continuité de la démarche MetamorPHouse dans laquelle Cugy était une commune pilote.

Le projet ambitionne de lancer une réflexion globale sur la densification afin que Cugy se densifie le plus harmonieusement possible et que la qualité de vie soit préservée.

De nouvelles constructions ne sont pas envisageables sur des surfaces actuellement classées en zones agricoles ou intermédiaires (ou uniquement de manière extrêmement limitée en zone centre). Le seul moyen est de mobiliser des réserves constructibles existantes. Pour notre commune, il s'agit des terrains en zones villas qui recouvrent 60% de notre territoire.

En l'état actuel de la législation et des règlements, la densification est possible sans garde-fou et nous ne pouvons pas envisager de diminuer l'indice d'utilisation du sol.

Notre commune est très représentative de la problématique se posant à l'échelle du canton sur la question de la densification des zones villas.

L'étude sera menée au moyen d'un processus participatif impliquant les propriétaires intéressés. L'objectif est de co-produire les conditions-cadre permettant une densification de qualité. Par exemple :

- esthétique du bâti ;
- qualité et biodiversité des espaces végétalisés ;
- modération du trafic sur le réseau de desserte ;
- promotion de la mixité intergénérationnelle.

Les porteurs du projet, Mariette Beyeler et Lucas Jaunin, ont une expertise reconnue en matière d'urbanisme et de développement territorial durable et la participation d'organismes tels que le WWF, Pro-Natura, Patrimoine Suisse, l'Etat de Vaud sont une garantie pour un suivi pointu et cohérent.

Recommandation de la commission

A l'unanimité, les membres de la commission proposent au Conseil communal d'accepter le préavis 25-2019. Nous estimons que la démarche proposée est de qualité et répond au défi d'une densification ordonnée et organisée dans notre commune. Nous espérons que le vif intérêt exprimé lors de MetamorpHouse se prolongera dans le cadre du préavis qui vous est soumis.

Cugy, le 16 octobre 2019

Chantal Messerli Jean Rouveyrol Jean-Nicolas Rehm